

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Carpiquet se réunira à la Mairie, dans la salle des conseils, le :

Lundi 21 novembre 2022 à 19h00

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCES :

1. Retrait de la délibération n°2022-54 du 19 septembre 2022 relative à l'attribution de bons d'achats aux personnels contractuels
2. Subvention exceptionnelle au CCAS de la commune de Carpiquet
3. Budget primitif 2022 Commune : modification de la décision modificative n°5
4. Annulation de titre relative à une facture périscolaire (garderie)
5. Régularisation relative à la TVA
6. Centre Aquatique Siréna : autorisation donnée au Maire de signer un protocole d'accord relatif aux pénalités résultants de l'imprévision COVID avec le délégataire (SAS C.E.L.A.)
7. Centre Aquatique Siréna : autorisation donnée au Maire de signer un avenant n°2 permettant de proroger de 18 mois le contrat de délégation de service public
8. Restaurant communal : revalorisation des tarifs relatifs au fournisseur
9. Restaurant communal : détermination des tarifs jusqu'au 31 juillet 2023
10. Demande de garanties d'emprunts par le bailleur « La Caennaise »
11. Éclairage Public : proposition de modification des amplitudes horaires

AFFAIRES FONCIÈRES :

12. Cession d'une partie des parcelles BC 112 et BC 113 à la SCI Gaia
13. Cession de la parcelle BI 104 à la société Van der Mey
14. Cession de la parcelle BI 105 à la SCI Forlonge

COMMUNICATIONS DIVERSES

Fait à Carpiquet,
Le 17 novembre 2022,



Pascal SÉRARD
Maire de Carpiquet